

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à [Conseil des ministres du 14 juillet 2023](#)

Octroi d'une garantie d'État pour les opérations de banques multilatérales de développement et d'investissement

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant l'octroi d'une garantie d'État pour les opérations des banques multilatérales de développement et d'investissement.

La Belgique apporte à l'heure actuelle des contributions financières à des banques multilatérales de développement (le groupe de la Banque mondiale, le groupe de la Banque asiatique de développement, le groupe de la Banque interaméricaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe) ainsi qu'à la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les contributions financières prennent la forme de dons et de prêts concessionnels. Ces formes de contribution nécessitent cependant le versement effectif de montants, ce qui n'est pas chose aisée en période de restrictions budgétaires. De plus, les procédures liées à ces contributions sont souvent chronophages.

L'avant-projet crée donc la possibilité supplémentaire d'apporter une contribution financière sous la forme d'une garantie de l'État.

Cela permet à la Belgique de fournir des fonds sans devoir procéder à des versements effectifs et donc sans grever immédiatement le budget. En octroyant une garantie, la Belgique prendra en effet en charge (une partie du/) le risque ; les banques multilatérales pourront dès lors réserver un capital inférieur, ce qui dégagera une marge de manœuvre supplémentaire pour financer d'autres opérations.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

miet.deckers@vincent.minfin.be

Caroline Gennez, ministre de la Coopération eu développement et de la Politique des Grandes villes

Rue de la Loi, 23

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 206 95 00

<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans

Porte-parole

+32 494 91 45 97

rebecca.castermans@diplobel.fed.be